

Note Méthodologique : Cabinet sécurité électrique

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Démarche dédiée à la maîtrise des risques liés à l'électricité, du diagnostic de conformité au suivi des actions correctives sur site.

- Fournir une vision claire des écarts, un plan d'action priorisé et des preuves de conformité traçables.
- Réduire accidents, départs de feu d'origine électrique et sécuriser la maintenance.
- Périmètre adaptable (industriel, logistique, tertiaire, infrastructures publiques, ICPE).
- Méthode de diagnostic éprouvée, référentiels reconnus, livrables immédiatement exploitables.

Point clé : Des recommandations hiérarchisées selon la criticité et le risque résiduel, avec indicateurs de suivi.

Objectifs de la mission

- Évaluer la conformité des installations, équipements de protection et pratiques.
- Cartographier les situations dangereuses et documenter les mesures de maîtrise.
- Définir un plan d'action priorisé avec échéances, responsabilités et critères d'acceptation.
- Améliorer la traçabilité (plans de prévention, consignation, enregistrements de contrôle).
- Sécuriser les interventions (internes et extérieures) via des modes opératoires adaptés.
- Préparer audits internes/externes par des preuves structurées et vérifiables.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic terrain et audit documentaire des installations et responsabilités.
- Évaluation des protections (collectives/individuelles) et des procédures de consignation/manœuvre.
- Appui à la mise à jour des plans de prévention et harmonisation multi-sites.
- Livrables clés : rapport d'écarts, matrice de risques, preuves photo.
- Exigences techniques, fiches actions, critères d'acceptation et plan d'action ordonnancé.
- Modes opératoires, formulaires, registres pour la traçabilité des opérations sensibles.
- Supports de sensibilisation, fiches réflexes, trame d'évaluation.
- Tableau de suivi, indicateurs et bilans périodiques pour l'amélioration continue.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Diagnostic initial et audit documentaire

- Analyse des plans, schémas, rapports de vérification, fiches de poste, consignations type, plans de prévention.
- Repérage des lacunes et incohérences.
- Livrable : rapport de diagnostic initial avec constats et premières orientations.

Étape 2 – Cartographie des risques et visites terrain

- Observations ciblées des installations, accès, sources d’énergie, protections.
- Qualification de la criticité et distinction urgences/améliorations de fond.
- Livrables : matrice de risques, constats factuels illustrés.

Étape 3 – Mise en conformité technique et exigences opérationnelles

- Traduction des écarts en actions réalisables (normes applicables, bonnes pratiques).
- Traitement des protections, sélectivité, signalisation, identification circuits, moyens de secours.
- Livrable : programme de mise en conformité ordonnancé.

Étape 4 – Procédures, consignation et modes opératoires

- Revue/refonte des procédures (VAT, consignation temporaire, reprise d’énergie).
- Précision des points de contrôle, rôles et gestion des dérogations.
- Livrables : modes opératoires clairs, documents prêts à l’emploi terrain.

Étape 5 – Sensibilisation ciblée et accompagnement des habilitations internes

- Diffusion des règles essentielles et clarification des comportements attendus.
- Appui à la définition des profils, prérequis et modalités d’évaluation.
- Livrables : supports de sensibilisation, fiches réflexes, trame d’évaluation.

Étape 6 – Suivi, pilotage et amélioration continue

- Pilotage régulier avec indicateurs de réalisation, conformité et performance sécurité.
- Revues périodiques, ajustements du plan d’action selon retours terrain.
- Livrables : tableau de suivi, bilans périodiques, preuves consolidées.

Planning / durée / jalons

Phase / Jalon	Description	Modalités
Cadrage initial	Définition du périmètre et organisation des travaux.	Entretiens avec équipes clés, planification pour limiter l’impact sur l’exploitation.
Diagnostic documentaire	Revue des plans, schémas, rapports, procédures et registres.	Collecte des preuves existantes, analyse des défauts récurrents et historiques d’incidents.
Visites terrain	Observations ciblées, cartographie des risques, preuves factuelles.	Interventions sur site selon points sensibles, complétées si besoin par un accompagnement à distance.
Restitution intermédiaire	Validation des arbitrages et ajustements du plan d’action.	Réunion de restitution structurée avec direction, techniques et prévention.
Livrables	Sécurisation rapide des points	Plan d’action ordonnancé, modes opératoires et

progressifs	critiques, consolidation ensuite.	formulaire adaptés.
Suivi & revues périodiques	Indicateurs, bilans, preuves consolidées pour audits.	Tableau de suivi, communication claire et décisions documentées.

Rôles & responsabilités

Client / Employeur

- Fournit les documents, registres et preuves disponibles (procédures, contrôles, historiques).
- Participe aux entretiens et organise l'accès aux sites pour les visites terrain.
- Valide les arbitrages et met en œuvre les actions retenues.
- Responsable des habilitations internes et de la tenue des enregistrements (émargements, QCM).

Consultant / Cabinet

- Conduit le diagnostic documentaire et les visites terrain, cartographie les risques.
- Formule exigences techniques, plan d'action priorisé et modes opératoires.
- Anime la sensibilisation et appuie le processus d'habilitation interne.
- Assure le pilotage régulier, indicateurs, revues périodiques et consolidation des preuves.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans, schémas, rapports de vérification, fiches de poste.
- Procédures de consignation, consignations type, plans de prévention.
- Registres et enregistrements de contrôle, preuves photographiques disponibles.
- Historique des incidents, défauts récurrents, retours d'expérience.
- Liste des installations et contraintes d'exploitation (accès, disponibilité).
- Disponibilité des équipes clés pour entretiens et restitutions.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Pilotage régulier avec indicateurs de réalisation, conformité et performance sécurité.
- Réunions de restitution intermédiaire pour valider arbitrages et ajuster le plan d'action.
- Revues périodiques et mise à jour du plan selon retours terrain et évolutions d'installations.
- Traçabilité par registres, comptes rendus, fiches de contrôle et archivage rigoureux (documents, photos).
- Outils d'évaluation: QCM, mises en situation, feuilles d'émargement, grilles de vérification.
- Communication claire et structurée avec direction, responsables techniques et prévention.
- Consolidation des preuves pour préparer audits internes/externes et démontrer la conformité.